

POUVOIR AGO, 6 décembre 2024

Je soussigné (e).....

Demeurant :

Propriétaire du lot n°..... du Lotissement de la Joie de vivre

Donne le pouvoir, par les présentes à :

M. ou Mme.....

Demeurant :

Propriétaire du lot n°..... du Lotissement de la Joie de vivre

avec faculté de subdélégation à :

M ou Mme.....

Demeurant à :

Propriétaire du lot n°..... du Lotissement de la Joie de vivre

Consignes de votes éventuelles.

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le
**VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024 à 18 h, Salle Porquerolles, espace nautique, rue du docteur
Robin — 83 400 — HYÈRES.**

À l'effet de délibérer sur les ordres du jour exposés dans la convocation.

En conséquence, assister à ces Assemblées, émarger toute feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à.....

Le.....

« Bon pour pouvoir » à écrire de manière manuscrite.

Signature :

Rappel du Titre II-Assemblées générales Article 7 des statuts de l'ASL La joie de vivre :

Tout membre de l'assemblée générale peut se faire représenter par un mandataire. Celui-ci doit être membre de l'association. Le même mandataire ne pourra en aucun cas représenter plus de (5) colotis.

BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Article 11. Majorité. Sauf exception [...], les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix exprimées par les propriétaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

Le bulletin de vote doit parvenir au plus tard le lundi 2 décembre 2024 minuit.

Remise en main propre, dépôt dans la boîte de l'ASL, lettre simple, courriel

asl.joiedevivre@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO) du 6 décembre 2024			
QUESTIONS	POUR/OUI	CONTRE/NON	ABSTENTION
Considérez-vous que le syndicat/bureau de l'ASL La joie de vivre a exercé son mandat concernant l'opération d'OLD dans le respect des statuts de L'ASL article 18 tiret 3 « il fait effectuer les travaux d'entretien courants ou nécessaires et urgents ». Vote. Oui, Non.			
Présentation du compte de résultat pour la période du 31 octobre 2023 au 31 octobre 2024 (voir annexe financière de la présente convocation), approbation des comptes.			
Financement du budget prévisionnel et de la cotisation (voir annexe financière de la présente convocation) correspondante pour la période du 31 octobre 2024 au 31 octobre 2025.			
Travaux soumis à vote particulier			
Travaux de réfection sur la canalisation des eaux usées. 10120 €			
Traitement ilot de l'entrée du Bd de la joie de vivre abattage et évacuation des troncs de 6 pins. 1666€			
Traitement ilot de l'entrée du Bd de la joie de vivre abattage et évacuation des troncs de 8 cyprès taille du murier. 2160 €			
Fixation du forfait annuel du Président : Budget total voté/90 = 445 € maxi			
Tarifification des prestations envers les colotis défaillants (sans incidence sur le budget)			

Je soussigné (e).....

Demeurant :

Propriétaire du lot n°..... du Lotissement de la Joie de vivre

Date..... Signature